

Les bénévoles pour bénévoles de l'association In-Gent

Les « nouveaux arrivants » (y compris les demandeurs d'asile) qui aimeraient faire du volontariat sont envoyés par le VDAB, l'inburgering et les professeurs de néerlandais au département « temps libre » de l'association In-Gent.

*Nous avons 4 « bénévoles pour les bénévoles ». Ils cherchent une place pour les nouveaux-arrivants qui veulent faire du volontariat.*

*Quand les nouveaux-arrivants se présentent, je fais un premier entretien court pour comprendre si c'est bien du volontariat que ces personnes veulent, et avoir une idée de leur niveau de néerlandais (je fais en sorte qu'il sentent qu'ils n'ont rien à prouver). S'ils savent comprendre un minimum, c'est ok. S'ils ne savent rien comprendre je les aide à trouver quelque chose pour leur temps libre. Pour chacun on trouve quelque chose, souvent du sport, des activités de rencontre, ... Je les invite à revenir plus tard mais à d'abord faire une autre activité pour s'améliorer.*

*Lors de ce premier entretien, je leur pose quelques questions : savez-vous bien ce qu'est le volontariat? (beaucoup pensent travail), pouvez-vous faire du volontariat? (question de statut), comment est votre néerlandais ? Et puis : adresse, âge, langues parlées, et ce qu'ils veulent. Certains savent déjà très concrètement ce qu'ils veulent. La majorité ne sait pas ils disent : je veux aider des gens, pratiquer le néerlandais, apprendre à connaître les gens. Ca c'est plus difficile.*

*Ensuite, je passe la main à un bénévole. Il propose un rendez-vous au candidat pour un entretien approfondi. Il pose toujours les mêmes questions : pourquoi du volontariat, quoi, quand, où ? Est-il ok pour faire du vélo ? Quels sont ses hobbies, ses diplômes ? Dans quelle association aimerait-il faire du volontariat. Ensuite, le bénévole sait ce qu'il doit chercher.*

*Quelques semaines plus tard il fait deux propositions d'associations au candidat qui en choisit une. La personne choisit une option et ensuite, c'est ici que réside la force du projet : ils se mettent d'accord pour s'y rendre ensemble. Lors de ce premier rendez-vous, le volontaire joue un rôle d'ambassadeur : il demande qui est la personne de contact dans l'association, s'il y a un défraiement, ce que la personne va devoir faire, si elle est assurée, ... Ensuite, c'est parti. Le volontaire peut faire ses premiers pas seul.*

*Un mois plus tard, le bénévole téléphone à l'organisation et au nouveau volontaire pour savoir si tout va bien. Si tout est ok alors l'accompagnement s'arrête, si il y a un problème alors on cherche une solution.*

*En 2016, ces bénévoles ont accompagné 64 personnes vers du volontariat. La plupart des personnes font des volontariats à long terme, jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail. Les organisations attendent de l'engagement sur plus que quelques semaines. Le gros avantage des bénévoles avec lesquels nous travaillons c'est qu'ils accompagnent la personne jusqu'à l'organisation.*

*Ilse de l'association In-Gent vzw : <https://in-gent.be> – 2017.*